## DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE COMMUNE DE MOINEVILLE

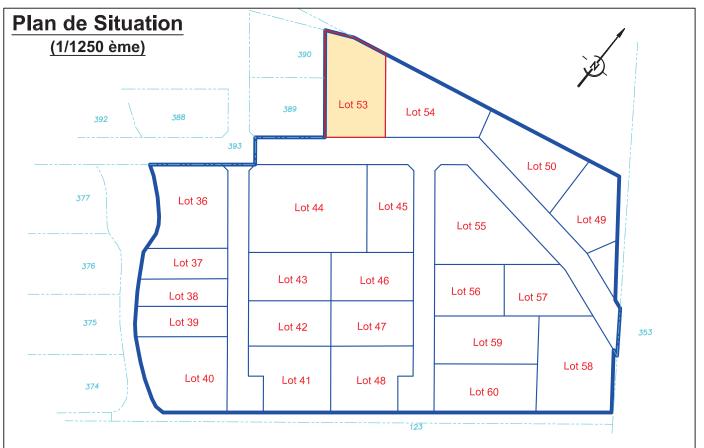
Lotissement "Le Kinchamp" tranche 2

Lot n° 53

Parcelle: ZC 443

Superficie: 643 m<sup>2</sup>





## Article L 111-5-3 du code de l'urbanisme:

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, Tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain, mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage.

Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

## Terrain à Bâtir résultant:

- --> D'un Document d'Arpentage n°221L en date du 28 Septembre 2017 effectué par ARPENT CONSEILS, société de Géomètre-Expert à AUDUN LE ROMAN
- --> D'un Document d'Arpentage n°222G en date du 23 Janvier 2019 effectué par ARPENT CONSEILS, société de Géomètre-Expert à AUDUN LE ROMAN
- --> D'un Document d'Arpentage n°228F en date du 28 Janvier 2022 effectué par ARPENT CONSEILS, société de Géomètre-Expert à AUDUN LE ROMAN



